Zeitschrift: Die Privatschule = L'école privée = La scuola privata
Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen
Band: - (1997)
Heft: 4

Artikel: Quelques pages d'histoire : Les écoles privées de 1942 à 1945
Autor: Moser, Henri
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-852410

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quelques pages d'histoire
Les écoles privées de 1942 à 1945

Henri Moser

Alors que la Suisse réexamine son passé à la lumière de documents et de témoignages souvent inédits, parfois occultés ou simplement oubliés, j'ai trouvé intéressant de relever un aspect peu connu de la vie des écoles privées.

Dans les archives de l'Association genevoise, j'ai retrouvé les rapports présidentiels manuscrits et admirablement calligraphiés de **M. Philippe Privat,** directeur d'une école qui a été fréquentée, à l'époque, par toute la bonne société genevoise.

Vous trouverez donc, ci-dessous, quelques extraits typiques des activités et des préoccupations d'un président pendant ces années difficiles.

1942

3e année de guerre! 3e année de marasme dans les affaires et de difficultés dans nos institutions. Plusieurs maisons ont fermé leurs portes ou profondément modifié leur organisation.

Propagande

Nous avons tenté un effort de publicité dans deux journaux zurichois. Malheureusement, les noms des journaux ont été intervertis et nos membres, déjà peu friands de propagande, ont été effarouchés par nos procédés qualifiés de dictatoriaux, d'autant plus que la première publicité ne nous avait rapporté qu'une seule et unique demande de renseignements.

La clause de nécessité

qui assurait d'utiles mesures de protection et d'aide aux hôtels et homes d'enfants devait être renouvelée par les chambres fédérales.

Notre président de l'Association suisse, M. Schwartz, s'est dépensé sans compter pour mettre tous nos instituts au bénefice de cette clause.
Les démarches entreprises auprès des conseillers fédéraux, membres des commissions compétentes et de fonctionnaires influents, ont permis à M. Schwartz de nous annoncer l'heureux résultat de son entreprise.

Enquête sur les ressortissants allemands

En décembre, le Département fédéral de l'intérieur faisait une enquête sur le nombre d'élèves allemands fréquentant nos écoles et dont les parents habitent l'Allemagne. Ce chiffre était d'ailleurs insignifiant pour Genève.

Rapport avec l'Association suisse

Nous avons les meilleures relations avec l'Association suisse et j 'ai assisté à l'Assemblée générale, à Berne, qui se déroule dans un meilleur esprit que la précédente.
Je peux remercier M. Schwartz de l'immense labeur qu'il accomplit dans notre intérét à tous.

Le Cartel d'Hygiene sociale et morale

dont notre Association fait partie et où je la représente, s'est préoccupé cette année de l'encouragement aux directeurs de cinémas qui présentent des films sains et recommandables. La recommandation du Cartel pourra figurer dans les annonces.
Cela a été fait pour «L'homme de la rue» et «La lumière verte».
Je ne vous cache pas que l'appréciation de la valeur éducative des films est souvent bien difficile à déterminer.

Le Cartel s'occupe aussi de consultations prénuptiales qui ont lieu tous les mercredis à 18 h. Les jeunes gens y reçoivent d'utiles conseils sur la vie conjugale, qu 'ils ignorent trop souvent.

Réunion de printemps

Je rappelle notre petite agape à la Pension de la Plage qui a remplacé cette année notre thé traditionnel à la Marjolaine.
Les absents ont manqué une gentille soirée autour d'une table sous les étoiles...

Notre effectif continue de diminuer et nous ne sommes plus que 24 membres.

Divers

Le Directeur de la Châtaigneraie signale qu'il a payé 2 fois sa cotisation, par erreur et demande que la somme de fr. 5.– soit enregistrée pour l'année suivante.
L'Assemblée sera suivie d'un dîner au restaurant Chouard. Le prix du repas, fr. 3,50 devra être réglé individuellement.

1943

Publicité

Nous avons profité des belles annonces de l'Office suisse du Tourisme sous la devise. «Armez vos enfants pour la vie». L'image était très plaisante et les mots instituts et pensionnats ressortaient très nettement du texte. Un article très élogieux sur nos écoles a paru dans le «Journal de Genève».

Instruction préparatoire

A la demande du DIP, je vous ai transmis la circulaire fédérale instituant l'instruction sportive préparatoire. Il s'agit d'inscrire tous les élèves nés en 1928 en vue d'établir leur carnet d'aptitudes physiques.

La fermeture obligatoire

des écoles pendant le mois de janvier à cause des restrictions de chauffage a provoqué un incident. Une de nos écoles avait obtenu une dérogation pour deux classes installées dans la maison d'habitation chauffée. Mais une réclame de cette école dans les journaux a alarmé à bon droit quelques-uns de nos membres qui craignaient un préjudice et une concurrence déloyale à leur égard. Au nom de l'Association, j'adressai à la directrice une réclamation contre cette publicité.

Service militaire

Le Comité n'a été que très rarement convoqué. C'est dû, en partie, au service militaire qui ne nous permet plus d'être toujours disponibles.

La guerre

Puisse ce rapport être le dernier rapport de guerre et l'an 1944 nous apporter la paix et une nouvelle ère de prospérité pour chacun d'entre nous.

Extraits des rapports présidentiels
de M. Philippe Privat
(Président AGEP depuis 1932)

à suivre...

L'école

Le Manoir

acceuille les enfants dès 2 ans et les forme jusqu'à 7 ans. Leur excellent niveau de lecture, d'écriture et de calcul leur permet par la suite de fréquenter même les écoles les plus exigeantes.

Pour obtenir plus d'informations sur cette école pleine de vie appelez le 022/346 21 69.

L'Institut Château-Cèdre a été ouvert en 1955 par M. et Mme. J. H. Gay-Maulaz comme Pensionnat pour jeunes filles. On y apprenait le français et l'anglais ainsi que les bonnes manières, tout en acquérant de l'assurance et du savoir-vivre.

En 1969, le Directeur actuel M. Pierre Gay-Hörmann succédait à ses parents et procédait à des changements dans le programme d'études et dans l'organisation générale.

Qu'est-ce que l'Institut Château Beau-Cèdre?

L'Institut Château Beau-Cèdre est une école internationale qui reçoit un nombre très limité de jeunes filles, 30 au maximum, âgées de 14 à 22 ans, et qui, pour la plupart, viennent sur recommandation d'anciennes élèves. Il va sans dire que l'appui de la FSEP, de l'AVDEP et du Groupement Suisse des Internats (Swiss Boarding Schools) est également important pour le recrutement de nos élèves, car l'appartenance à ces associations apporte la crédibilité nécessaire à notre renommée.

Etabli dans une région mondialement connue, Montreux, et de plus directement au bord du Lac Léman, notre Institut, construit au 19e siècle, jouit d'une situation exceptionnelle de proximité de tout et de calme.

Etudes à Château Beau-Cèdre

La langue officielle de l'école est le français, mais il va sans dire qu'au début de l'année scolaire, certains cours se donnent en anglais car c'est la langue que la plupart de nos élèves connaissent en arrivant. L'Institut se divise en deux sections:

1. Section de culture générale

On y enseigne les langues modernes telles que le français et l'anglais obligatoire et en option l'allemand, l'italien et l'espagnol *les beaux-arts* (dessin, peinture, histoire de l'art) *le finishing* (étiquette, art de la table, comportement, le protocole, la cuisine), l'informatique, la dactylographie, la correspondance commerciale française et anglaise.

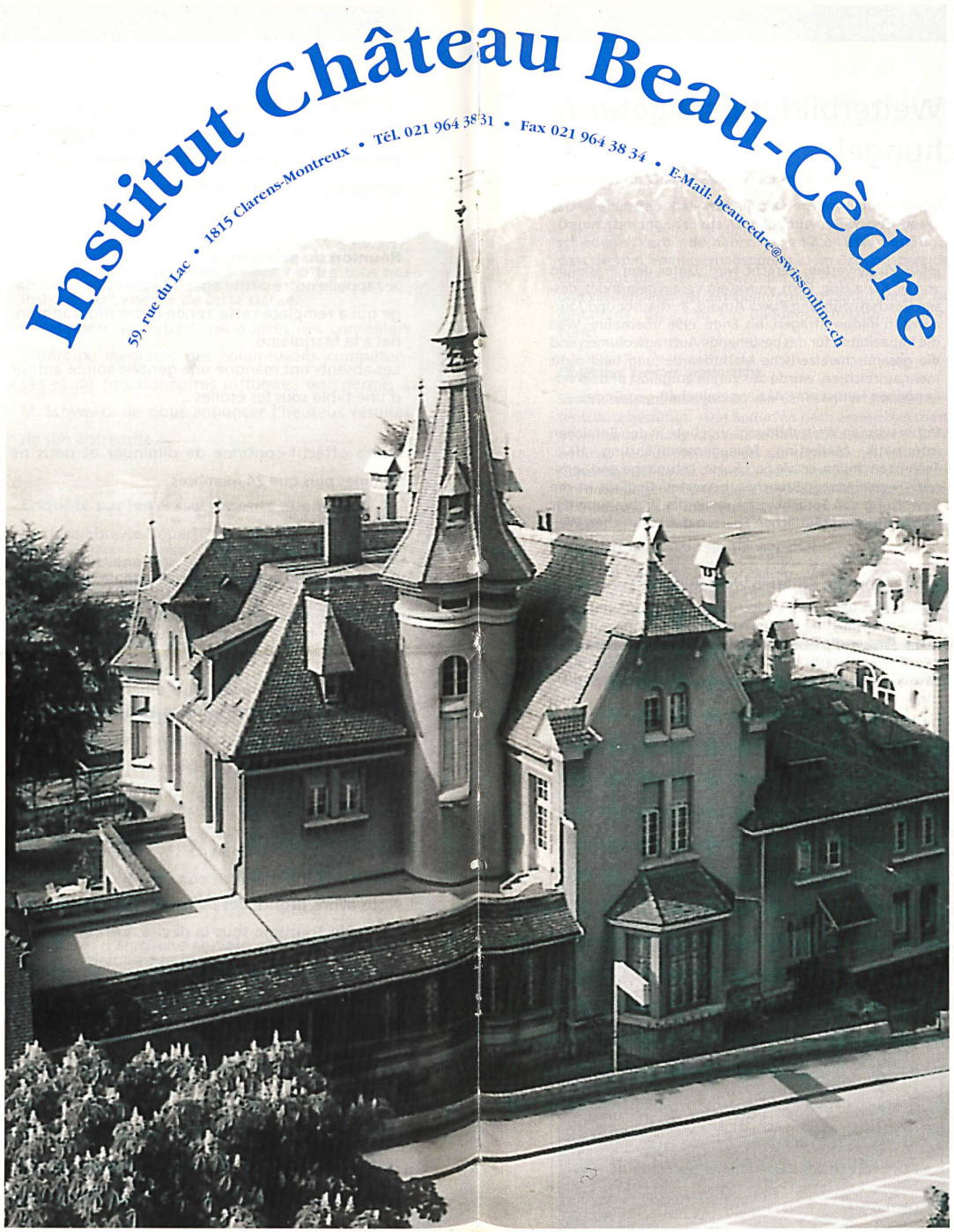

D'autres cours à option peuvent être choisis pour compléter un programme d'études selon les préférences de l'élève (ou des parents). Durée des études: 1 à 2 ans.

Les examens suivants son préparés et passés régulièrement:

Alliance française de Paris 1, 2 et 3, University of Cambridge, P.E.T., 1st. Certificate, Proficiency, British-Swiss Chamber of Commerce 1, 2, Association Suisse Aimé Paris, A.S.A.P.

2. Section américaine (High School)

Cette section est réservée aux étudiantes parlant couramment l'anglais, car tous les cours se donnent dans cette langue. La section se divise en 4 degrés (9 à 12) et les élèves y entrent selon la validité de leurs études précédentes dans le système américain ou dans un système semblable. Au degré 12, si les résultats sont satisfaisants, l'étudiante obtiendra son «High School Diploma» qui lui permettra d'entrer dans un Collège américain et plus tard à l'Université. Durée des études: 1 à 4 ans. Les examens suivants sont préparés et passés régulièrement: University of Cambridge 1st. Certificate, Proficiency, TOEFL (**T**est **O**f **E**nglish in a **F**oreign **L**anguage), S.A.T. (**S**chool **A**ptitude **T**est), Alliance française.

Différentes formes de séjours

Comme l'Institut reçoit des jeunes filles du monde entier pour l'année scolaire, il a été nécessaire de pouvoir les accepter à différentes dates, ainsi les étudiantes peuvent commencer leurs études au début de chaque trimestre (septembre, janvier, avril). D'autre part, les élèves d'Amérique du Sud ont de grandes vacances d'été en janvier et février et elles aimeraient pratiquer les sports d'hiver, alors nous leur offrons un Mini-programme d'hiver (1 ou 2 mois) avec un cours de langues, un cours accéléré de finishing et un séjour en montagne pour les sports d'hiver.

En été, le cours de vacances dure de une à six semaines (28 juin au 16 août). L'on y étudie le français, l'anglais, la cuisine, l'on pratique le tennis l'équitation, le ski-nautique, le wind-surf, le volley-ball.

L'âge des élèves se situe entre 9 et 20 ans pour cette période.